

A Madame et Messieurs
les chefs de services des services d'incendie

Madame, Monsieur,

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les rapports d'intervention des pompiers sont rédigés d'après le modèle fixé par la circulaire ministérielle du 11 décembre 2009. En février 2010, une deuxième version avec un FAQ était publiée.

Dans la circulaire du 11 décembre 2009, était mentionnée une application informatique, avec laquelle il n'est plus nécessaire que les services d'incendies envoient leurs rapports d'intervention sur papier ou sur supports électroniques. Cette application est maintenant en développement.

Les rapports d'intervention seront téléchargés par les corps via internet. Sur base de ces données, des statistiques seront produites.

Si un service d'incendie dispose d'un dispatching et des interfaces nécessaires, les données des centres 100 et 112 seront automatiquement introduites dans le rapport d'intervention. Ainsi, la rédaction des rapports d'intervention nécessitera moins de temps.

Pour cela, il est nécessaire que les codes des incidents soient les mêmes dans la liste d'incidents utilisée par les centres 100/112 et dans la liste d'incidents du rapport d'intervention. Des modifications ont donc été apportées à cette dernière liste.

Des ajouts ont également eu lieu dans le rapport. Ces nouveaux éléments faisaient l'objet de demandes de la part de plusieurs services d'incendie. Vous pouvez trouver cette troisième version du nouveau rapport d'intervention sur le site web de la Sécurité civile (<http://www.securitecivile.be> → documentation).

Deux templates de rapports d'intervention seront bientôt disponibles sur le site web de la sécurité civile. Le premier template sera un fichier XML destiné aux corps qui disposent d'une application informatique qui peut produire des XML.

Dans le deuxième template, est décrit un format CSV qui peut être généré à l'aide d'Excel et qui est destiné aux corps qui ne peuvent pas produire de fichiers XML.

L'application informatique pour les rapports d'intervention sera opérationnelle en mai 2012, il est demandé aux services d'incendie de télécharger à ce moment-là les rapports d'intervention de 2010 et 2011. La procédure vous sera alors communiquée.

Les rapports d'intervention qui ont déjà été remplis selon la deuxième version de la liste d'incidents seront automatiquement convertis par l'application informatique.

Si, après avoir lu ce document, vous avez encore des questions, des remarques et/ou des suggestions, n'hésitez pas à contacter le Centre de Connaissances via Jean-Christophe Didderen (Jean-Christophe.Didderen@ibz.fgov.be).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

Jérôme Glorie,
Directeur général

RAPPORT D'INTERVENTION

<p>A</p> <p>Zone / Corps : <input type="checkbox"/> Territorialement compétent</p> <p>n° Centre d'appel :</p>	<p>B</p> <p>DATE DE L'INTERVENTION</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">année</td> <td style="width: 33%;">mois</td> <td style="width: 33%;">jour</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>	année	mois	jour																																																																			
année	mois	jour																																																																					
<p>C</p> <p>LIEU</p> <p>rue + numéro: code postal + commune:</p>	<p>E</p> <p>INTERVENTION</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2">INCIDENT SIGNALÉ - CODE (tableau 1)</td> </tr> <tr> <td colspan="2"> </td> </tr> <tr> <td style="width: 80%;">INCIDENT CONSTATÉ - CODE (tableau 1)</td> <td style="width: 20%;">NOMBRE</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> </table> <p><input type="checkbox"/> + Aide Médicale Urgente <input type="checkbox"/> présence radioactivité <input type="checkbox"/> présence matières dangereuses : _____</p> <p>Cause présumée de l'incendie CODE : _____</p>	INCIDENT SIGNALÉ - CODE (tableau 1)				INCIDENT CONSTATÉ - CODE (tableau 1)	NOMBRE																																																																
INCIDENT SIGNALÉ - CODE (tableau 1)																																																																							
INCIDENT CONSTATÉ - CODE (tableau 1)	NOMBRE																																																																						
<p>D</p> <p>APPEL</p> <p>DATE : _____ HEURE : _____</p> <p><input type="checkbox"/> via 100/112 CODE : ____ <input type="checkbox"/> directement au service d'incendie</p> <p>par (témoin): tel.</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">TYPE DE BATIMENT - CODE (tableau 2)</td> <td style="width: 20%;">NOMBRE</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> </table> <p>CODE ACTION (tableau 3)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> </tr> </table> <p>Agression contre secouriste CODE : _____</p>	TYPE DE BATIMENT - CODE (tableau 2)	NOMBRE																																																																				
TYPE DE BATIMENT - CODE (tableau 2)	NOMBRE																																																																						
<p>F</p> <p>TEMPS</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>mois</th> <th>jour</th> <th>heure</th> <th>minute</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>alerte</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td>départ</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td>arrivée</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td>sous contrôle</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Départ lieu</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td>retour poste</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>		mois	jour	heure	minute	alerte					départ					arrivée					sous contrôle					Départ lieu					retour poste					<p>G</p> <p>MOYENS D'INTERVENTION</p> <p>personnel</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Off.</th> <th>Sous-off.</th> <th>Cpx et Sapeurs</th> <th>Reserve</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>nombre de professionnels</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td>nombre de volontaires</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table> <p>véhicules <input type="checkbox"/> Aucun départ</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Code (tableau 4)</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Code véhicule (code de la zone)</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td>poste</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table> <p>équipes d'intervention spéciales (tableau 5)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>code</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>		Off.	Sous-off.	Cpx et Sapeurs	Reserve	nombre de professionnels					nombre de volontaires					Code (tableau 4)					Code véhicule (code de la zone)					poste					code				
	mois	jour	heure	minute																																																																			
alerte																																																																							
départ																																																																							
arrivée																																																																							
sous contrôle																																																																							
Départ lieu																																																																							
retour poste																																																																							
	Off.	Sous-off.	Cpx et Sapeurs	Reserve																																																																			
nombre de professionnels																																																																							
nombre de volontaires																																																																							
Code (tableau 4)																																																																							
Code véhicule (code de la zone)																																																																							
poste																																																																							
code																																																																							
<p>H</p> <p>VICTIMES DURANT L'INTERVENTION (À remplir uniquement par la zone territorialement compétente)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th rowspan="2"></th> <th colspan="3">civils</th> <th rowspan="2">Pompiers</th> </tr> <tr> <th>< 15 ans</th> <th>15-60 ans</th> <th>> 60 ans</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">nombre de victimes</td> <td><i>blessés traités sur place</i></td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td><i>blessés emmenés à l'hôpital</i></td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td><i>Décédés sur place</i></td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>			civils			Pompiers	< 15 ans	15-60 ans	> 60 ans	nombre de victimes	<i>blessés traités sur place</i>					<i>blessés emmenés à l'hôpital</i>					<i>Décédés sur place</i>					<p>I</p> <p>NOMBRE DE PERSONNES SAUVEES DE MANIÈRE EFFECTIVE PAR LE SERVICE D'INCENDIE (À remplir uniquement par la zone territorialement compétente)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>TYPE</th> <th>NOMBRE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sortie / Sortie sec.</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Auto-élévateur / Auto-échelle</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Echelle</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	TYPE	NOMBRE	Sortie / Sortie sec.		Auto-élévateur / Auto-échelle		Echelle		Autres																																				
				civils			Pompiers																																																																
	< 15 ans	15-60 ans		> 60 ans																																																																			
nombre de victimes	<i>blessés traités sur place</i>																																																																						
	<i>blessés emmenés à l'hôpital</i>																																																																						
	<i>Décédés sur place</i>																																																																						
TYPE	NOMBRE																																																																						
Sortie / Sortie sec.																																																																							
Auto-élévateur / Auto-échelle																																																																							
Echelle																																																																							
Autres																																																																							

ANALYSE DU PRINCIPE D'AIDE ADEQUATE LA PLUS RAPIDE

- 1. Votre service d'incendie était-il territorialement compétent ? Oui / Non
- 2. Quelle était l'heure de départ du premier véhicule du corps venant apporter du renfort ? (hh :mm)
- 3. Quelle était l'heure de départ de son dernier véhicule ? (hh :mm)
- 4. Au niveau de l'appel, l'information reçue correspondait-elle à la réalité du terrain ? Oui / Non
- 5. Y a-t-il eu entre le SI venant en renfort et le SI renforcé un contact radio sur la route ? Oui / Non

A l'arrivée sur les lieux de l'incident

- 6. Y a-t-il eu un rapport clair du 1^{er} corps au 2^e ? Oui / Non
- 7. Y avait-il du personnel et des véhicules suffisants du 1^{er} corps ? Oui / Non
- 8. Y avait-il du personnel et des véhicules suffisants du 2^{ème} corps ? Oui / Non

Concertation et Collaboration

- 9. Comment les jugez-vous entre responsables ? Bonne / Suffisante / Insuffisante
- 10. Au niveau des intervenants ? Bonne / Suffisante / Insuffisante

RAPPORT SUCCINCT

fait à
date:
le chef de l'équipe d'intervention

nom + signature

ANNEXE 1 Le rapport d'intervention

Deux groupes de modifications ont été apportés à la troisième version du rapport d'intervention:

-une harmonisation de la liste d'incidents avec celle qui est utilisée dans les centres 100/112 et dans les terminaux d'alerte des services d'incendies. Cette harmonisation permettra l'introduction automatique dans le rapport d'intervention des données qui sont envoyées par le centre 100/112. Une autre condition pour que cela soit possible est que le service d'incendie dispose d'un dispatching et des interfaces nécessaires.
-l'incorporation dans le rapport d'intervention de différents éléments à la demande de plusieurs services d'incendie.

Case A

Dans la rubrique « corps », il s'agit de renseigner le numéro NIS 5 de la commune sur le territoire de laquelle la caserne du service d'incendie se trouve.

Dans la rubrique « n° Centre d'appel », il s'agit de renseigner le numéro unique attribué par le centre 100/112 provincial pour l'intervention. Il doit être communiqué par ce centre 100/112 ou être demandé a posteriori par le service d'incendie qui est intervenu.

Ceci figurait déjà dans le FAQ de février 2010 mais il est nécessaire de rappeler ici que, lorsqu'un appel arrive directement au service d'incendie sans passer par un centre 100/112, il est absolument nécessaire que le service d'incendie contacte le centre 100/112 pour lui demander un numéro Centre d'appel.

Des rapports d'intervention sans numéro centre d'appel ne seront pas acceptés par l'application qui produira les statistiques.

Une solution pour attribuer un numéro unique aux interventions qui ont eu lieu il y a plusieurs mois, voire plus d'un an et qui n'ont pas de « n° Centre d'appel » est en cours d'élaboration et vous sera communiquée prochainement.

Case D

La case D contient une rubrique « date » et une rubrique « heure », où il s'agit de renseigner le jour et l'heure de l'appel. Afin d'éviter toute ambiguïté à propos de la date et de l'heure d'appel, voici leur définition.

Date et heure d'appel : c'est le moment où le centre 100/112 (ou le service incendie, dans les cas où l'appel ne passe pas par le 100/112, mais où le service incendie est contacté directement) est informé de l'incident.

Pour un appel qui passe par le centre 100/112, la date et l'heure d'appel sont transmis automatiquement au service d'incendie, s'il dispose d'un dispatching et des interfaces nécessaires.

Si le rapport est rempli manuellement, le service d'incendie ne dispose pas toujours de ces données. C'est pour cette raison que les rubriques « date et heure de l'appel » ne sont pas encore obligatoires pour le moment.

Lorsque l'appel passe par un centre 100/112, il s'agit de renseigner le code (voir tableau 8, p. 16) du centre 100/112 concerné.

Case E

Comme cela est mentionné au début de cette annexe, la liste d'incidents du rapport d'intervention a été harmonisée avec celle qui est utilisée dans les centres 100/112. Le système de numérotation a notamment été modifié pour s'aligner sur celui de la liste d'incidents des centres 100/112.

Dans la liste d'incidents, les items sont composés de trois nombres pour respectivement le groupe principal, le groupe et le sous-groupe (voir tableau 1, pp. 8-12), par exemple 3.7.3 pour une extermination non-urgente de guêpes.

Avec la publication de cette troisième version du rapport d'intervention, les noms des groupes principaux changent légèrement. La liste d'incidents contient maintenant 9 groupes principaux :

Code	Groupe principal
1	Incendie
2	Substances dangereuses et environnement
3	Intervention technique et sauvetage
4	Interventions spéciales
5	Logistique
6	Aide médicale urgente
7	présence préventive lors d'une manifestation

8	fausse alerte
9	extra

Le nouveau groupe principal « 6 Aide médicale urgente » est seulement repris dans un souci d'uniformité avec la liste 100/112 mais ne sera pas utilisé pour des interventions pompiers, : il reste vrai qu'un rapport d'intervention n'est pas nécessaire pour une intervention concernant seulement l'AMU : le rapport AMU est toujours suffisant.

Dans la rubrique « présence radioactivité », il s'agit de renseigner la présence de radioactivité sur les lieux de l'incident.

Dans la rubrique « présence matières dangereuses », il s'agit de renseigner la présence de matières dangereuses sur les lieux de l'incident. Le nom des matières dangereuses doit aussi être renseigné.

Dans la rubrique « Cause présumée de l'incendie CODE », il s'agit de renseigner la cause présumée de l'incendie. Le mot « présumée » indique que le chef d'intervention ne pourrait nullement être reconnu responsable pour une identification inexacte de la cause de l'incendie. Une identification exacte de la cause de l'incendie est du ressort d'un expert. Les codes pour les causes présumées d'incendies possibles se trouvent dans le tableau 6, p. 15.

Dans la rubrique « Agression contre secouriste », il s'agit de renseigner le fait qu'un ou plusieurs membres des services de secours ont été pris à partie lors de l'intervention. Les codes pour les différents types d'agressions figurent dans le tableau 7, p. 15. La valeur par défaut est « aucune ».

Case F

Date et heure d'alerte : C'est le moment où le service d'incendie est informé de l'incident.

Pour une intervention urgente, la date et l'heure d'alerte sont obligatoires. Dans ce cas, la date du rapport d'intervention est identifiée à la date d'alerte.

Pour une intervention non urgente (une extermination de nids de guêpes planifiée par exemple), la date et l'heure d'alerte ne sont pas obligatoires. Dans ce cas, la date du rapport d'intervention est identifiée à la date de départ.

Si une intervention est urgente ou non urgente, est laissé à l'appréciation du service incendie.

Lors d'un appel avec alerte automatique qui passe par la centrale 100/112, c'est normalement le moment où le message est reçu à la centrale d'alerte de la caserne.

Date et heure de départ : c'est le moment où le premier véhicule part.

Case G

Dans la case « personnel – nombre –réserve », il s'agit de renseigner le nombre de pompiers qui ont été appelés à la caserne et qui ne sont pas partis en intervention. Ils sont restés à la caserne, prêts à partir, dans l'éventualité d'un incident important ou d'un autre incident.

Dans la case « véhicules – aucun départ », il s'agit de renseigner qu'aucun départ n'a eu lieu (dans le cas de fausses alertes, par exemple). Cela permet d'expliquer pourquoi certaines cases du rapport d'intervention sont vides.

Lorsqu'un ou plusieurs véhicules sont partis en intervention, trois renseignements doivent être donnés à propos de chaque véhicule qui a participé à l'intervention :

- un code pour indiquer le type de véhicule (voir tableau 4)
- le code du véhicule au sein de la zone de secours.
- le « code poste ». Il s'agit du poste auquel le véhicule appartient. Ce code était facultatif, mais devient maintenant obligatoire.

Le code d'un poste est indiqué par le code NIS 5 + lettre pour la section de commune sur le territoire de laquelle le poste se trouve.

On peut retrouver cette liste sur

http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/nomenclatures/geo_admin/ → Liste anciennes communes
Veuillez utiliser seulement les codes avec lettre.

Case I

Dans la case I, il s'agit de renseigner dans les cases « nombre » le nombre de personnes sauvées de manière effective pour les quatre types de sauvetages suivants :

- par une sortie ou une sortie de secours
- par un auto-élévateur ou une auto-échelle

- par une échelle
- par un autre moyen ou d'autres moyens

L'emplacement pour la signature à la fin du rapport n'est pas prévu dans les fichiers CSV et XML pour les rapports d'intervention mais il est présent dans les applications qui permettent d'imprimer le rapport.

Si, après avoir lu ce document, vous avez encore des questions, des remarques et/ou des suggestions, n'hésitez pas à contacter le Centre de Connaissances via Jean-Christophe Dideren (Jean-Christophe.Dideren@ibz.fgov.be).

TYPES D'INCIDENTS (tableau 1)

CODE	GROUPE PRINCIPAL	CODE	GROUPE	CODE	SOUS-GROUPE
1	Incendie	0	généralités	0	généralités
		1	alerte centrale d'alarme incendie	0	généralités
				1	peu ou pas d'occupation humaine
				2	occupation très ou peu mobile
		2	extérieur	0	généralités
				1	poubelle, bac à fleurs, conteneur
		3	bâtiment	0	généralités
				1	Max R + 2
				2	> R + 2
				3	cabine ou installation HT
				4	abri de jardin
				5	chalet, caravane
		4	lieux fermés	0	généralités
				1	tunnel, parking souterrain, métro
		5	contrôle	0	généralités
				1	développement de fumée
				2	odeur de brûlé, fumée suspecte, contrôle de bonne extinction
		6	herbe/forêt/bruyère	0	généralités
				1	herbe, talus
				2	forêt (vaste incendie)
				3	tourbe, décharge
		7	industrie	0	généralités
		8	incendie cheminée	0	généralités
		9	véhicule	0	généralités
				1	auto, moto

				2	camion
				3	bus
				4	tracteur - machine
				7	camion ADR
		10	navire	0	généralités
		11	train	0	généralités
		12	avion	0	généralités
2	Substances dangereuses et environnement	0	généralités	0	généralités
		1	fuite gaz naturel ou GPL	0	généralités
		2	risque d'explosion	0	généralités
		3	explosion	0	généralités
		4	mesure CO (contrôle)	0	généralités
		5	odeurs gênantes	0	généralités
		6	pollution	0	généralités
				1	reconnaissance
				2	traitement
		7	incident substances dangereuses	0	généralités
		8	incident substances radiologiques dangereuses	0	généralités
		9	incident substances biologiques dangereuses	0	généralités
		10	équipe de mesure	0	généralités
3	Intervention technique et sauvetage	0	généralités	0	généralités
		1	personne coincée	0	généralités
				1	personne enfermée dans un ascenseur
				2	ouvrir la porte

				3	personne coincée dans une machine
				4	sauvetage en hauteur
				5	personne ensevelie sous des débris
				6	sauvetage en milieux souterrains
		2	personne coincée dans un véhicule	0	généralités
				1	accident de la route (voiture)
				2	accident de la route (camion, bus)
				3	accident avec train/tram/métro
				4	personne coincée sous un train/tram/métro
				5	accident avec transport ADR
		3	personne en danger particulier	0	généralités
				1	personne électrocutée
				2	intoxication au CO
				3	personne qui menace de tomber ou de sauter
		4	plongeurs:personne à l'eau	0	généralités
				1	recherches
		5	risque d'effondrement	0	généralités
				1	bâtiment
				2	objet dans le domaine public
		6	animal en danger	0	généralités
				1	petit animal
				2	grand animal
				3	animal à l'eau
		7	animal dangereux	0	généralités
				1	animal gênant
				2	extermination urgente de guêpes
				3	extermination non-urgente de guêpes
		8	dégager la voie publique	0	généralités

				1	déblayage
				2	couper les arbres/branches
		9	problèmes d'eau / pompes	0	généralités
		10	nettoyer le revêtement	0	généralités
		11	dégâts de tempêtes	0	généralités
4	Interventions spéciales	0	généralités	0	généralités
		1	alerte à la bombe, menace terroriste, ...	0	généralités
		2	accident aéronautique	0	généralités
				1	avion en détresse
				2	avion écrasé
		3	accident maritime	0	généralités
				1	avec substances dangereuses
		4	rupture de conduites souterraines	0	généralités
				1	hydrocarbures liquides
				2	hydrocarbures gazeux
				3	produits toxiques
		5	risques particuliers	0	généralités
				1	industrie chimique
				2	industrie nucléaire
				3	centrales nucléaires
		6	accident de train	0	généralités
5	Logistique	0	généralités	0	généralités
		1	assistance ambulance effectifs	0	généralités
		2	assistance ambulance échelle	0	généralités
		3	signalisation	0	généralités
		4	installation PC-Ops	0	généralités
				1	phase communale
				2	phase provinciale

		5	assistance éclairage	0	généralités
		6	cambrilage - arrêter l'alarme	0	généralités
		7	renfort	0	généralités
				1	renfort autopompe
				2	renfort engin aérien
				3	renfort citerne
				4	renfort désincarcération
				5	renfort officier
				6	renfort grosse alimentation d'eau
				7	renfort GRIMP
				8	renfort porteurs de tenue anti-gaz
				9	renfort plongeurs
				10	renfort véhicule d'incendie de forêt
		8	tente	0	généralités
6	Aide médicale urgente		pour toute demande d'intervention d'ambulance		
7	présence préventive lors d'une manifestation				
8	fausse alerte	0	bien intentionnée		
		1	mal intentionnée		
9	extra	1	test	0	généralités
		2	panne Astrid	0	généralités
		3	intervention de police	0	uniquement police

TYPE DE BATIMENTS (tableau 2)

CODE	HOOFDGROEP	CODE	SUBGROEP
1.	MAISON UNIFAMILIALE		
2.	APPARTEMENTS		
3.	BUREAUX		
4.	PARKINGS		
5.	SOINS	5.1.	Hôpitaux
		5.2.	Centre handicapés
		5.3.	Maison de repos
		5.4.	Crèches
6.	BÂTIMENTS SCOLAIRES		
7.	TOURISME	7.1.	Hôtels
		7.2.	Gîtes
		7.3.	Campings
8.	COMMERCES	8.1.	Tout commerce (à l'exception du point 8.2.)
		8.2.	Garages, stations service
9.	BATIMENTS PUBLICS	9.1.	Salles de spectacles (cinéma, théâtre, etc.)
		9.2.	Salles de fêtes
		9.3.	Restaurants
		9.4.	Débits de boissons (bars, cafés, etc.)
		9.5.	Dancings
		9.6.	Stades Football
		9.7.	Salles de sport
		9.8.	Piscines
		9.9.	Prisons
		9.10.	Maisons de jeunes
		9.11.	Lieux de culte
		9.12.	Autres bâtiments publics
10.	SPÉCIAL	10.1.	Bâtiments industriels
		10.2.	Tunnel
		10.3.	Laboratoires
		10.4.	Stands de tirs
		10.5.	Gares
		10.6.	Stations Métro
		10.7.	Aérodrome
		10.8.	Installations portuaires
11.	ENVIRONNEMENT	11.1.	Ateliers
		11.2.	Entrepôts
		11.3.	SEVESO
12.	BÂTIMENT INHABITÉ	12.1.	Chantier
		12.2.	Bâtiment à démolir
13.	"CONSTRUCTION EXTÉRIEURE"	13.1.	Chalet/Caravane fixe
		13.2.	Station de détente
		13.3.	Installation technique
		13.4.	Pavillon/Remise
		13.5.	Chapiteaux

ACTIONS (tableau 3)

CODE	ACTION
1	pas d'action
2	extinction
3	approvisionnement en moyens d'extinction
4	reconnaissance / recherche
5	sauvetage
6	désincarcération / libération
7	dégagement / nettoyage / déblaiement
8	stabilisation / sécurisation
9	pompage / vidange
10	extermination / destruction
11	évacuation
12	garde incendie
13	ravitaillement
14	logistique
15	mesure
16	travaux techniques
17	balisage
18	ventilation
19	autre(s) action(s)

VEHICULES (tableau 4)

CODE	VEHICULE
1	Autopompe semi-lourde
2	Autopompe industrielle / autopompe à mousse
3	Autopompe 4x4
4	Auto-échelle / auto-élévateur
5	Véhicule de commandement
6	Ambulance
7	Véhicule de désincarcération léger
8	Véhicule matériel de plus de 5t
9	Camion-citerne/conteneur citerne
99	Autre(s) véhicule(s)

EQUIPES SPECIALES D'INTERVENTION (tableau 5)

CODE	EQUIPE SPECIALE D'INTERVENTION
1	équipe de plongeurs
2	équipe Accident Substance Dangereuse
3	équipe de sauvetage / GRIMP
4	équipe de mesure
5	brigade cynophile
6	autre: ...

CAUSES PRÉSUMÉES D'INCENDIE (tableau 6)

CODE	CAUSE PRÉSUMÉE D'INCENDIE
1	Fumeur
2	Cuisson à sec
3	Fuite de gaz
4	Explosion
5	Foudre
6	Travail de soudage, travail de découpage au gaz
7	Combustion de peinture
8	Surchauffe
9	Combustion de déchets
10	Combustion spontanée
11	Court-circuit
12	Défaut technique
13	Jouer avec le feu
14	Incendie criminel
15	Inconnue
16	Autre

AGRESSIONS CONTRE SECOURISTES (tableau 7)

CODE	AGRESSION CONTRE SECOURISTES
1	Pas d'agression
2	Agression verbale
3	Agression physique
4	Jet d'objets

CENTRES 100/112 (tableau 8)

CODE	CENTRE 100/112
10	Antwerpen
20	Brussel-Bruxelles
21	Vlaams-Brabant
22	Brabant wallon
30	West-Vlaanderen
40	Oost-Vlaanderen
50	Hainaut
60	Liège
70	Limburg
80	Luxembourg
90	Namur

ANNEXE 2 : CODE ZONE

Lorsque les zones seront mises en place, elles recevront chacune un code :

- 101 Antwerpen zone 1 Antwerpen-Zwijndrecht
- 102 Antwerpen zone 2 Rivierenland
- 103 Antwerpen zone 3 Rand
- 104 Antwerpen zone 4 Taxandria
- 105 Antwerpen zone 5 Kempen
- 200 Brussel-Bruxelles
- 211 Vlaams-Brabant zone West
- 212 Vlaams-Brabant zone Oost
- 220 Brabant Wallon
- 301 West-Vlaanderen zone 1 – Brugge
- 302 West-Vlaanderen zone 2 – Midden West
- 303 West-Vlaanderen zone 3 – Zuid West
- 304 West-Vlaanderen zone 4 – Westhoek
- 401 Oost-Vlaanderen Meetjesland
- 402 Oost-Vlaanderen zone Centrum
- 403 Oost-Vlaanderen Vlaamse Ardennen
- 404 Oost-Vlaanderen zone Zuid-Oost
- 405 Oost-Vlaanderen zone Oost
- 406 Oost-Vlaanderen Waasland
- 501 Hainaut zone Ouest
- 502 Hainaut zone Centre
- 503 Hainaut zone Est
- 601 Liège zone 1 Waremme
- 602 Liège zone 2 ILLE
- 603 Liège zone 3 Huy
- 604 Liège zone 4 Verviers
- 605 Liège zone 5 Stavelot
- 606 Liège zone 6 Eupen
- 701 Limburg zone Zuidwest
- 702 Limburg zone Noord
- 703 Limburg zone Oost
- 800 Luxembourg
- 901 Namur zone 1 (à confirmer)
- 902 Namur zone 2 (à confirmer)
- 903 Namur zone 3 (à confirmer)